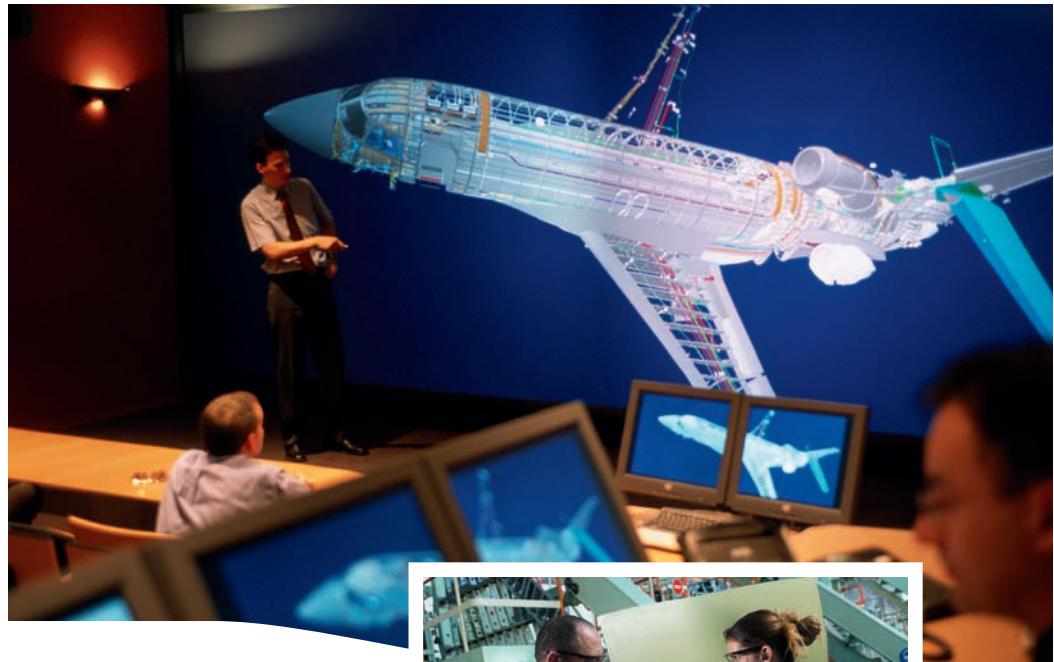


CHARTE D'ÉTHIQUE



 **DASSAULT**
AVIATION



MESSAGE DU PRÉSIDENT

ENSEMBLE, PLUS LOIN

Né il y a près d'un siècle, le Groupe Dassault Aviation est un des principaux acteurs de l'aéronautique civile et militaire mondiale.



Grâce à une compétence technique et industrielle reconnue, à des équipes passionnées, à des produits d'excellence, à des process innovants et à des coopérations efficaces, il s'inscrit à la fois dans la pérennité et dans l'avenir.

Le Groupe Dassault Aviation a également une identité affirmée, des valeurs fortes et une éthique rigoureuse.

C'est à travers ce document, intitulé Charte d'éthique, qu'il les exprime depuis 2001.

Cette Charte est constituée de deux volets.

Le premier, intitulé « Nos valeurs » décrit les cinq principes essentiels qui guident notre action. Le second a pour titre « Notre code de conduite » ; il décline de manière pragmatique les comportements quotidiens issus de ces valeurs.

L'objectif de la Charte d'éthique est de fédérer les hommes et les femmes de notre Groupe autour de ces valeurs, d'être un des fondements de leur action et un vecteur de l'image de Dassault Aviation vis-à-vis de nos clients, de nos partenaires et de nos fournisseurs.

Cette Charte est un engagement collectif qui prendra toute sa signification si chacun d'entre nous se l'approprie.

Ensemble, préparons l'avenir !

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eric Trappier".

Éric Trappier

L'ESPRIT CLIENT

La satisfaction du client constitue à la fois notre philosophie et notre ligne de conduite :

- savoir l'écouter, comprendre ses besoins, se mettre à son service, respecter la parole donnée;
- offrir la performance technique, la confidentialité et le suivi personnalisé en optimisant la maîtrise des coûts et des délais.

NOS
VALEURS

LES QUALITÉS HUMAINES

L'homme est au cœur de notre Groupe. Nous développons l'esprit d'équipe, le partage des connaissances et du savoir-faire, l'initiative créatrice et le respect de l'éthique.

Nous favorisons la concertation à tous les niveaux, le respect mutuel, la recherche de l'épanouissement professionnel et le sentiment d'appartenir à une entreprise de taille humaine.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

La création de valeur est pour nous un objectif essentiel; elle garantit notre rentabilité, notre stabilité financière et notre pérennité.

Dans un contexte de forte concurrence internationale, nous avons une exigence de flexibilité, d'adaptabilité, de réactivité vis-à-vis de nos clients, de nos fournisseurs et de nos partenaires.

L'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION

C'est l'état d'esprit, la passion, l'histoire et le maître mot de notre Groupe. Nous assurons la qualité, la fiabilité, la sécurité de nos avions grâce à une dynamique constante d'innovation, à notre capacité de gestion de projets et notre maîtrise des systèmes complexes. Nous avons le souci de la maîtrise et de la réduction de l'impact de nos activités et produits sur l'environnement.

L'OUVERTURE AU MONDE

Nous menons en France et à l'étranger des actions suivies de coopération scientifique, technologique, technique et industrielle dans un esprit de partenariat.

Nous sommes actifs au sein des organisations nationales et internationales dédiées à l'aéronautique et à la défense.

Nous pratiquons une communication interne et externe loyale et transparente.

NOTRE CODE DE CONDUITE

Le code de conduite a pour objet de traduire de façon pragmatique et opérationnelle, dans les comportements quotidiens les 5 valeurs professionnelles et éthiques exprimées par le Groupe Dassault Aviation. Il a pour objectif de fédérer les collaborateurs du Groupe autour de ces principes.

Le code est à la fois un engagement collectif et une exigence individuelle.

Il ne se substitue pas aux législations nationales et internationales en vigueur, il n'est pas un document à caractère contractuel, mais il doit être connu et appliqué par tous.

Il se décline en 5 axes.

L'ESPRIT CLIENT

Le Groupe Dassault Aviation établit avec ses clients des relations pérennes fondées sur la confiance et la loyauté. La satisfaction du client est la priorité de tous.

Cela suppose :

- une écoute attentive de ses besoins et de ses demandes pour présenter une offre précise, adaptée et personnalisée;
- le respect des engagements pris en termes de délai, de coût, de qualité, de performance, de spécifications, de fiabilité et de confidentialité;
- un suivi personnalisé des avions, des systèmes et des services.

La relation commerciale avec le client doit être fondée, pour chaque collaborateur, sur des principes d'intégrité, de professionnalisme et d'intérêt du Groupe. Toute action envers le client, qu'il s'agisse d'invitations, de réceptions, de voyages ou de cadeaux, doit rester licite et dans les limites des usages, tant pour ce qui est des montants que de la fréquence.

Le respect du client signifie aussi que le Groupe Dassault Aviation agit en conformité avec les lois nationales et internationales en vigueur. Il suit scrupuleusement l'éthique commerciale ainsi que les principes dégagés par la convention OCDE du 17.12.97, ratifiée par la France, qui interdit notamment de proposer ou d'accorder, directement ou indirectement, à quelque agent public que ce soit, tout avantage indu afin qu'il agisse ou s'abstienne d'agir, dans l'exécution de ses fonctions ou de son mandat, en faveur du Groupe Dassault Aviation.

Le Groupe Dassault Aviation se conforme également aux règles applicables au contrôle des exportations.

LES QUALITÉS HUMAINES

Le développement du Groupe Dassault Aviation repose sur la qualité et l'implication des hommes et des femmes qui le composent. Ils sont sa principale richesse.

Aussi le Groupe s'attache-t-il à maintenir des relations humaines harmonieuses :

- en favorisant l'épanouissement professionnel, l'initiative et la créativité;
- en pratiquant un dialogue ouvert et constructif fondé sur la confiance, le respect mutuel et l'information sur les objectifs et les défis;
- en valorisant l'esprit d'équipe qui implique solidarité, disponibilité, échange d'expérience, partage des connaissances, transmission du savoir-faire.

Une attention particulière est portée au respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux du travail, ainsi qu'à la bonne application des principes essentiels tels que :

- le travail dans un esprit de vérité;
- la non-discrimination aux motifs des origines, des mœurs, du sexe, des handicaps, des opinions politiques ou religieuses, de l'appartenance syndicale;
- le respect de l'individu et de sa vie privée;
- le maintien d'un cadre et de conditions de travail sûrs;
- la formation permanente et la prévention des risques sanitaires, professionnels et environnementaux.

Les collaborateurs du Groupe Dassault Aviation doivent une totale loyauté à celui-ci. Il est ainsi interdit, sans l'accord du Groupe, de travailler pour un concurrent existant ou potentiel.

L'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION

L'excellence technologique des avions du Groupe Dassault Aviation est un des fondements de sa renommée nationale et internationale.

Elle est fondée sur un souci constant de qualité, d'anticipation des besoins, d'innovation, de créativité et de développement de nouveaux produits et services performants et fiables.

Dans sa recherche de nouveaux procédés et matériaux, le Groupe prend en compte les aspects environnementaux. Il s'inscrit dans une démarche active de protection de l'environnement couvrant tout le cycle de vie des avions dès leur conception.

Le Groupe doit toujours susciter le goût du défi, favoriser l'engagement professionnel, la réactivité, la transmission de l'expérience et du savoir-faire de ses ingénieurs, cadres, techniciens, compagnons et employés.

Le patrimoine du Groupe est à préserver, qu'il s'agisse des biens matériels tels que immeubles, équipements, ou immatériels tels que brevets, secrets de fabrication, logiciels. Chacun doit veiller à ce qu'il n'en soit pas fait d'usage illicite ou frauduleux et prendre toute mesure de protection contre le vol, le sabotage, l'espionnage et le piratage.

Dans le cadre de ses fonctions, chaque collaborateur peut être amené à gérer ou détenir un certain nombre d'informations de nature confidentielle ou privilégiée tenant à la clientèle ou au Groupe, d'intérêt national, international, industriel, commercial ou autre. Aussi doit-il agir avec prudence, discrétion et loyauté.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Dans un contexte de forte concurrence internationale et de globalisation de l'économie, le développement durable du Groupe Dassault Aviation exige une organisation rationnelle, flexible et réactive, des méthodes de fonctionnement efficaces et une vraie ingénierie financière.

La création de valeur est le premier devoir pour garantir l'indépendance et la pérennité du Groupe : elle passe par un souci permanent d'amélioration des produits, des process et des coûts.

Le Groupe pratique une information loyale et sincère vis-à-vis de ses actionnaires et des marchés financiers dans un souci de transparence.

Tout collaborateur du Groupe doit rester vigilant quant aux informations privilégiées non encore connues du marché, touchant la situation ou les projets du Groupe, qu'il pourrait détenir, afin de ne pas en faire un usage ou une divulgation illicite.

La performance économique doit aussi se décliner dans les relations avec les fournisseurs. Le Groupe agit ainsi dans un souci constant de mise en concurrence.

Les critères de sélection retenus sont comparatifs et fondés sur les performances, les coûts, les délais, la qualité et la fiabilité.

Le Groupe entretient avec ses fournisseurs des relations de coopération mutuelle et de traitement équitable; ces rapports sont fondés sur la loyauté réciproque et le respect mutuel des engagements pris.

Les collaborateurs du Groupe ont également un devoir de loyauté à l'égard de celui-ci. Cela suppose de ne pas solliciter ou accepter un cadeau ou un avantage qui soit d'une valeur excédant les usages courants ou la pratique commerciale, ou de nature à influencer leur comportement. Les propositions de voyages, séjours, manifestations ou autres, non professionnelles, doivent être déclinées.

En règle générale, il convient d'éviter de générer un conflit d'intérêts entre son intérêt personnel ou financier, qu'il soit direct ou indirect, et celui de l'entreprise.

L'OUVERTURE AU MONDE

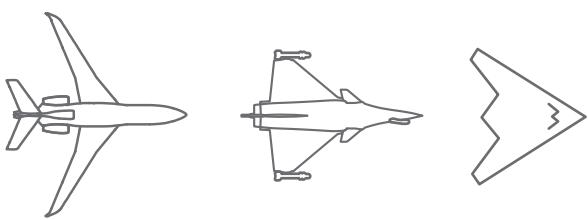
Dans un contexte de mondialisation de l'information, le Groupe Dassault Aviation s'est doté de moyens de communication internes et externes favorisant le dialogue constructif, la confiance et la transparence.

Ouvert à la communauté scientifique et universitaire, il participe à la formation et à l'enseignement professionnels, à l'effort de recherche et de développement, aux échanges internationaux de connaissances, de techniques et de savoir-faire.

Le Groupe a le souci de l'impact de ses activités sur la société civile, et de la bonne application des principes fondamentaux de la protection et du respect de l'environnement. Pour cela, il s'est engagé volontairement, dès 2000, vers la certification ISO 14001 de toutes ses unités de production.

Acteur de la Cité, il agit dans une stricte neutralité politique, religieuse et philosophique; il s'interdit tout financement de partis politiques, d'élus ou de candidats, dans le respect des lois en vigueur.

Il veille à se conduire dans le monde économique conformément aux lois, aux règlements et aux usages, avec un souci d'intégrité, d'éthique et de professionnalisme.



78, quai Marcel Dassault – Cedex 300 – 92552 Saint-Cloud – France
Tél. : + 33 (0)1 47 11 40 00

www.dassault-aviation.com

*Higher together : Ensemble plus loin